

TENDANCES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Ces quarante dernières années, l'accès à l'enseignement supérieur a connu une progression inégale, les femmes étant les principales bénéficiaires de cette remarquable avancée dans la plupart des régions du monde. La présente fiche d'information examine dans quelle mesure cette tendance mondiale s'applique à l'Afrique subsaharienne. Comment les pays de cette région font-ils face à la demande croissante de places dans l'enseignement supérieur ? Quels sont les défis auxquels ils sont confrontés pour atteindre l'égalité entre les sexes, au bénéfice des femmes, dans l'enseignement supérieur ? Les données les plus récentes en disent long.

Croissance explosive des effectifs scolarisés dans l'enseignement supérieur mais faibles taux de participation comparativement

La scolarisation dans l'enseignement supérieur s'est développée plus rapidement en Afrique subsaharienne que dans toutes les autres régions ces quarante dernières années. Alors que les effectifs scolarisés dans cet enseignement s'élevaient à moins de 200 000 dans cette région en 1970, ce chiffre a explosé pour atteindre plus de 4,5 millions en 2008, soit plus de 20 fois plus qu'en 1970.

En fait, le taux brut de scolarisation (TBS) dans l'enseignement supérieur a augmenté en moyenne de 8,6 % chaque année entre 1970 et 2008, tandis que la moyenne mondiale n'a été que de 4,6 % pour la même période. Ce chiffre dépasse le taux de croissance de la population du groupe d'âge concerné dans toute la région.

Malgré cette progression rapide, seuls 6 % des membres de la cohorte en âge d'accéder à l'enseignement supérieur étaient scolarisés dans des établissements d'enseignement supérieur en 2008, comparés à la moyenne mondiale de 26 %. Il n'en demeure pas moins que la région a connu une véritable explosion depuis 1970, époque à laquelle le TBS s'élevait à moins de 1 % (voir **Graphique 1**).

Aujourd'hui, on observe de fortes disparités entre les pays de la région. Par exemple, en 2009 le TBS de l'enseignement supérieur surpasse la moyenne régionale dans les pays suivants : le Cameroun (9,0 %), Cap-Vert (14,9 %), la Côte d'Ivoire (8,4 %), le Ghana (6,2 %), la Guinée (9,2 %), Maurice (25,9 %), la Namibie (8,9 %) et le Sénégal (8,0 %). Néanmoins, le TBS reste assez bas dans des pays tels que le Burkina Faso (3,4 %), le Burundi (2,7 %), le Tchad (2,0 %), la République centrafricaine (2,5 %), l'Érythrée (2,0 %), l'Éthiopie (3,6 %), Madagascar (3,6 %), le Malawi (0,5 %), le Niger (1,4 %) et l'Ouganda (3,7 %).

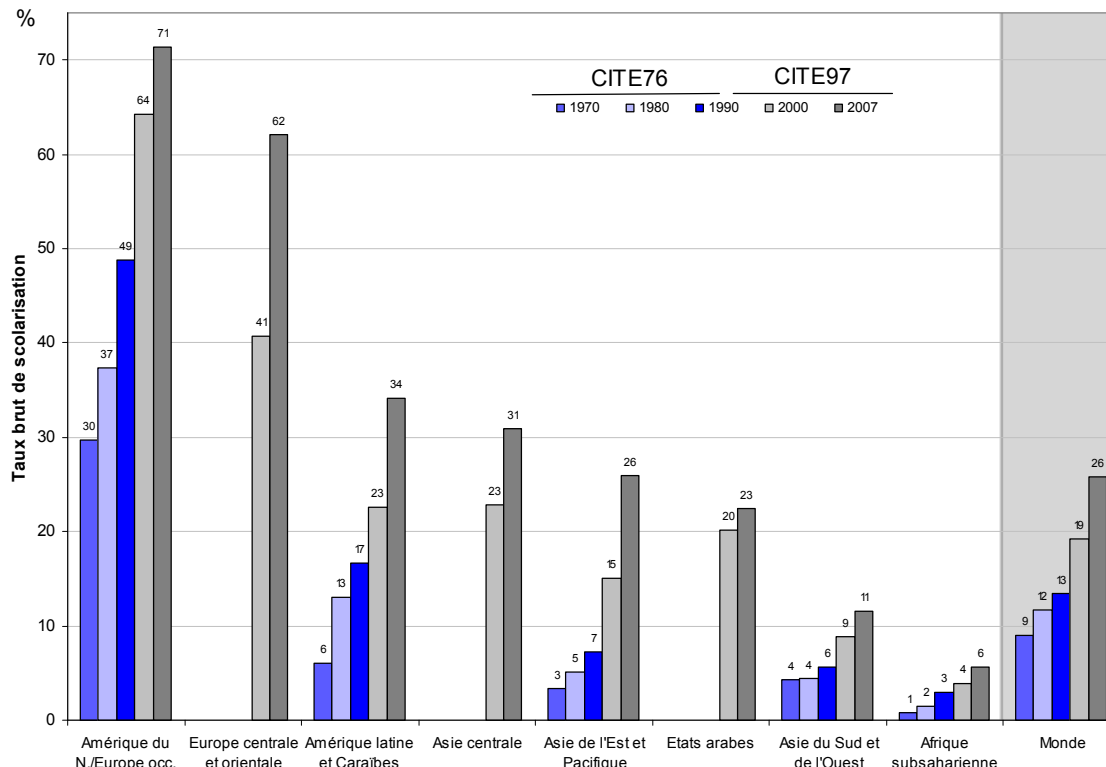
Pression croissante pour une plus grande expansion

Malgré de rapides progrès ces dernières décennies, les systèmes d'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne ne sont pas capables de faire face à la demande croissante qui a résulté d'un accès élargi à l'enseignement secondaire. À titre d'exemple, en 1999, le TBS régional pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire était de 19 %, c'est-à-dire presque cinq fois plus que le TBS pour l'enseignement supérieur (4 %). En 2008, le TBS pour l'enseignement supérieur atteignait 6 % et celui du deuxième cycle de l'enseignement secondaire 27 %. À l'échelle internationale, le TBS du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est égal au double de celui de l'enseignement supérieur.

L'écart important entre les deux taux – TBS pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et TBS pour l'enseignement supérieur – indique que de nombreux étudiants ayant achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et remplissant les conditions pour entrer dans l'enseignement supérieur n'y ont pas accès. Dès lors, les décideurs de la région peuvent s'attendre à une pression croissante pour étendre le système d'enseignement supérieur afin de répondre à la demande grandissante.

Graphique 1. Tendances à long terme de la participation à l'enseignement supérieur

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur par région, 1970 à 2008



Notes: Pour assurer la cohérence entre les séries chronologiques, les étudiants de l'enseignement post-secondaire non supérieur (CITE 4) ont été inclus dans les résultats de certains pays. Cela peut mener à une surestimation du taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, plus particulièrement en Asie centrale et dans une légère mesure en Amérique du Nord et en Europe occidentale.

Les données antérieures à 1998 sont classées selon la CITE76. Certains programmes appartenant à l'enseignement post-secondaire non supérieur dans la CITE97 ont été inclus dans l'enseignement supérieur dans la CITE76. Pour obtenir des séries chronologiques cohérentes, les données relatives à la scolarisation dans l'enseignement supérieur après 1998 comprennent celles de l'enseignement post-secondaire non supérieur. Cela représente plus de 100 000 étudiants en Australie, au Canada, aux États-Unis, au Kazakhstan et au Maroc. Voilà pourquoi la scolarisation présentée ici est supérieure d'un point de pourcentage environ à celle correspondant aux chiffres mondiaux basés sur la CITE97.

Les régions sont classées dans l'ordre décroissant du taux brut de scolarisation en 2008.

Source: Institut de statistique de l'UNESCO (GED 2009, Graphique 3 ; GED 2010, Tableau statistique 8).

Les ressources limitées constituent un sérieux défi

Pour de nombreux pays de la région, il est très difficile d'assurer le financement adéquat de l'enseignement supérieur. En 2009, les dépenses publiques par étudiant de l'enseignement supérieur allaient de 766 \$ US PPA en République centrafricaine à 4 535 \$ US PPA en Éthiopie.

Le fait que ces pays ont un nombre très limité d'options pour obtenir des ressources supplémentaires vient encore compliquer le problème. Par rapport à des taux de scolarisation plutôt bas, les dépenses publiques dans l'enseignement supérieur sont déjà disproportionnellement élevées dans de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne. Par exemple, dans 16 pays sur les 19 ayant soumis des données dans la région, les dépenses publiques pour un étudiant de l'enseignement supérieur se monte à 1 à 10 fois celles pour un étudiant de l'enseignement secondaire. Au Burkina Faso, les dépenses publiques par étudiant du secondaire correspondent à 30 % du produit intérieur brut (PIB) par habitant alors que celles par étudiant de l'enseignement supérieur sont de 307 % du PIB par habitant, soit 10 fois plus. Le rapport est encore supérieur en Éthiopie, en Guinée et à Madagascar, où les dépenses publiques pour un étudiant de l'enseignement supérieur sont 13 à 72 fois supérieures à celles pour un étudiant de l'enseignement secondaire (643 %, 102 % et 132 % contre 9 %, 6 % et 10 % respectivement).

Les dépenses publiques par étudiant de l'enseignement supérieur comparées au PIB par habitant sont particulièrement élevées dans les pays où le taux de participation à l'enseignement supérieur est faible. Le Burkina Faso, le Burundi, l'Éthiopie, Madagascar, le Niger, le Rwanda, l'Ouganda, la République centrafricaine et le Tchad présentent des niveaux de dépenses qui dépassent 100 % du PIB par habitant, alors que leur TBS pour l'enseignement supérieur est inférieur à 5 %. Cela laisse supposer que les ressources publiques sont fortement concentrées sur un nombre relativement faible d'étudiants. À l'avenir, ces coûts par unité sont susceptibles de se réduire grâce à l'effet des économies d'échelle puisque davantage d'étudiants s'inscrivent dans des établissements nationaux d'enseignement supérieur.

Les femmes sont toujours sous-représentées

Contrairement aux tendances internationales, les femmes restent désavantagées en Afrique subsaharienne, ainsi que dans l'Asie du Sud et de l'Ouest en ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur. Le TBS dans l'enseignement supérieur des femmes en Afrique subsaharienne s'élève à 4,8 %, contre 7,3 % pour les hommes.

Cette constatation n'empêche pas de noter que la région a réalisé des progrès importants en matière d'égalité des sexes dans les années 90. Entre 1970 et 1990, le TBS des femmes s'est très peu amélioré, correspondant à moins de la moitié du taux rapporté pour les hommes. Cela s'est traduit par un indice ajusté de parité entre les sexes (IPS)¹ qui a oscillé entre 0,45 et 0,50 dans ces trois décennies. Néanmoins, entre 1990 et 2000, les femmes se sont mises à combler la différence, avec un IPS ajusté de 0,68. Depuis, l'IPS régional reste stable pour l'enseignement supérieur, ce qui peut refléter le changement dans les priorités des autorités nationales vers l'atteinte de l'objectif que constitue l'enseignement primaire universel (Institut de statistique de l'UNESCO, GED 2010).

Les femmes se trouvent confrontées à des obstacles significatifs les empêchant d'accéder à l'enseignement supérieur dans les pays où les niveaux de richesse nationale sont les plus bas. Comme le montre le quadrant inférieur gauche du **Graphique 2**, sept pays dont le PIB par habitant atteint moins de 1 000 \$ US (PPA) se caractérisent par des IPS relativement bas, allant de 0,31 à 0,51. Il s'agit de la République centrafricaine (IPS ajusté 0,35), la République démocratique du Congo (IPS ajusté 0,35), l'Éthiopie (IPS ajusté 0,31), le Malawi (ajusté IPS 0,51) et le Niger (IPS ajusté 0,34). C'est au Tchad que l'on observe la différence la plus notable, avec un IPS ajusté de 0,17.

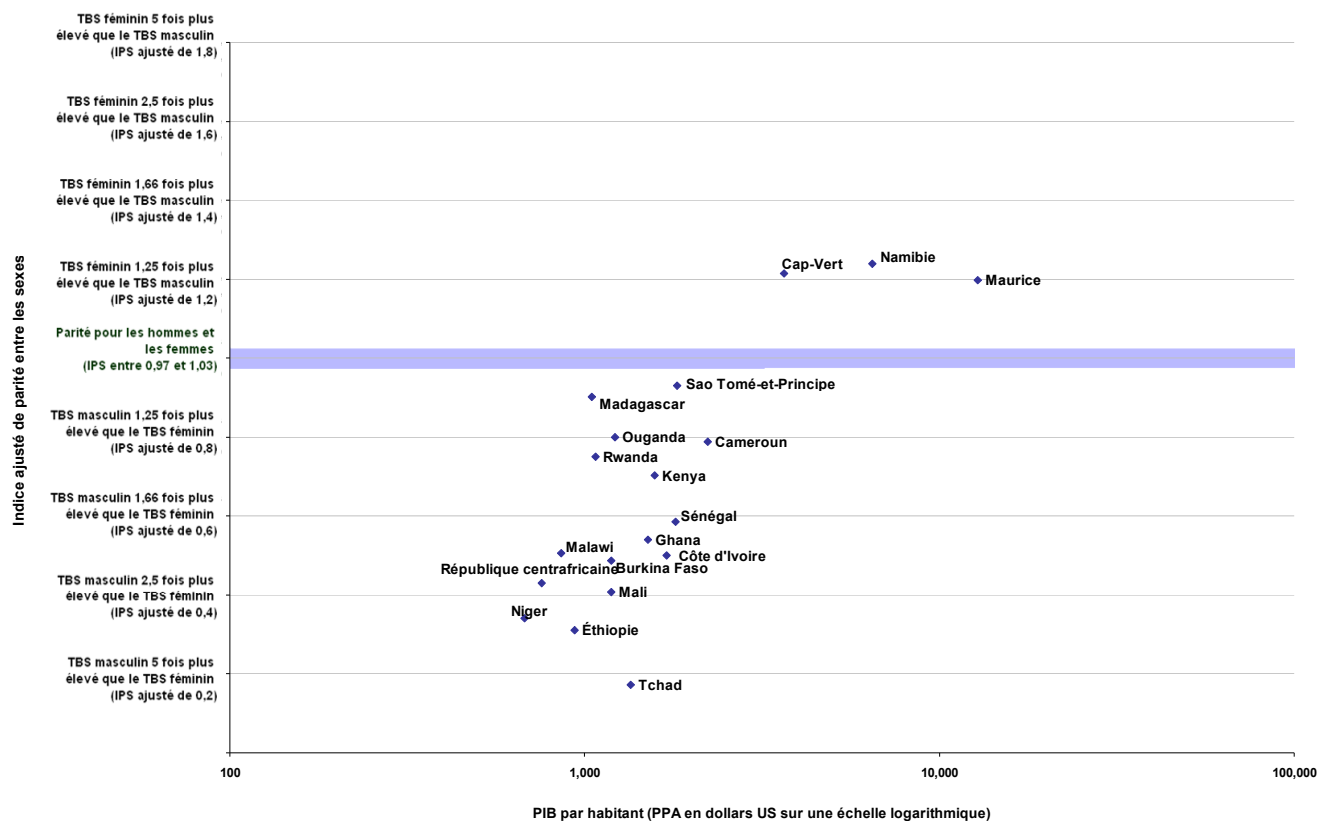
Même une faible croissance des richesses nationales peut entraîner la réduction des inégalités des sexes. Les pays d'Afrique subsaharienne avec les niveaux de richesse les plus élevés rapportent aussi des taux de scolarisation supérieurs pour les femmes que pour les hommes (voir quadrant supérieur droit du Graphique 2). Par exemple, l'IPS ajusté est de 1,21 au Cap-Vert, 1,20 à Maurice et 1,24 en Namibie.

Il importe d'envisager l'égalité des sexes dans la perspective du niveau général de participation à l'enseignement supérieur. Les TBS dans l'enseignement supérieur restent plutôt faibles dans la plupart des pays de la région. En bref, les pays doivent réduire les inégalités entre les sexes en même temps qu'ils visent à élargir l'accès à l'enseignement supérieur pour tous les étudiants, quel que soit leur sexe.

¹ Voir encadré No.2 dans *Recueil des données mondiales sur l'éducation 2010* (page 17).

Graphique 2. Rapport entre richesse nationale et égalité des sexes dans l'enseignement supérieur

Indice ajusté de parité entre les sexes pour les taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur et PIB par habitant (PPA en \$), 2009



Source: Centre de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (février 2011) ; PIB par habitant : Banque Mondiale.

De nombreux étudiants vont à l'étranger pour poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur

En 2008, environ 223 000 étudiants provenant d'Afrique subsaharienne étaient scolarisés dans des établissements d'enseignement supérieur situés hors de leur pays d'origine. Ils représentaient 7,5 % du nombre total d'étudiants mobiles (3,0 millions). De plus, le nombre d'étudiants mobiles d'Afrique subsaharienne représentait 4,9 % des étudiants scolarisés dans des établissements nationaux d'enseignement supérieur dans leur pays d'origine, soit trois fois plus que la moyenne mondiale (1,9 %).

Dans un nombre important de pays, le taux de mobilité vers l'étranger (c'est-à-dire la proportion d'étudiants scolarisés à l'étranger par rapport à ceux qui sont scolarisés dans les établissements nationaux d'enseignement supérieur) était supérieur à 25 %. Ces pays comprenaient le Botswana (49,8 %), le Cap-Vert (91,7 %), Comores (100,8 %), le Lesotho (45,1 %), le Malawi (29,3%), Maurice (29,5%), la Namibie (42,5 %), Sao Tomé-et-Principe (90,1%) et le Swaziland (53,9 %). Les taux les plus bas de la région se trouvent en République démocratique du Congo (1,3 %), l'Éthiopie (1,5 %) et l'Afrique du Sud (0,7 %) (voir l'**Annexe**).

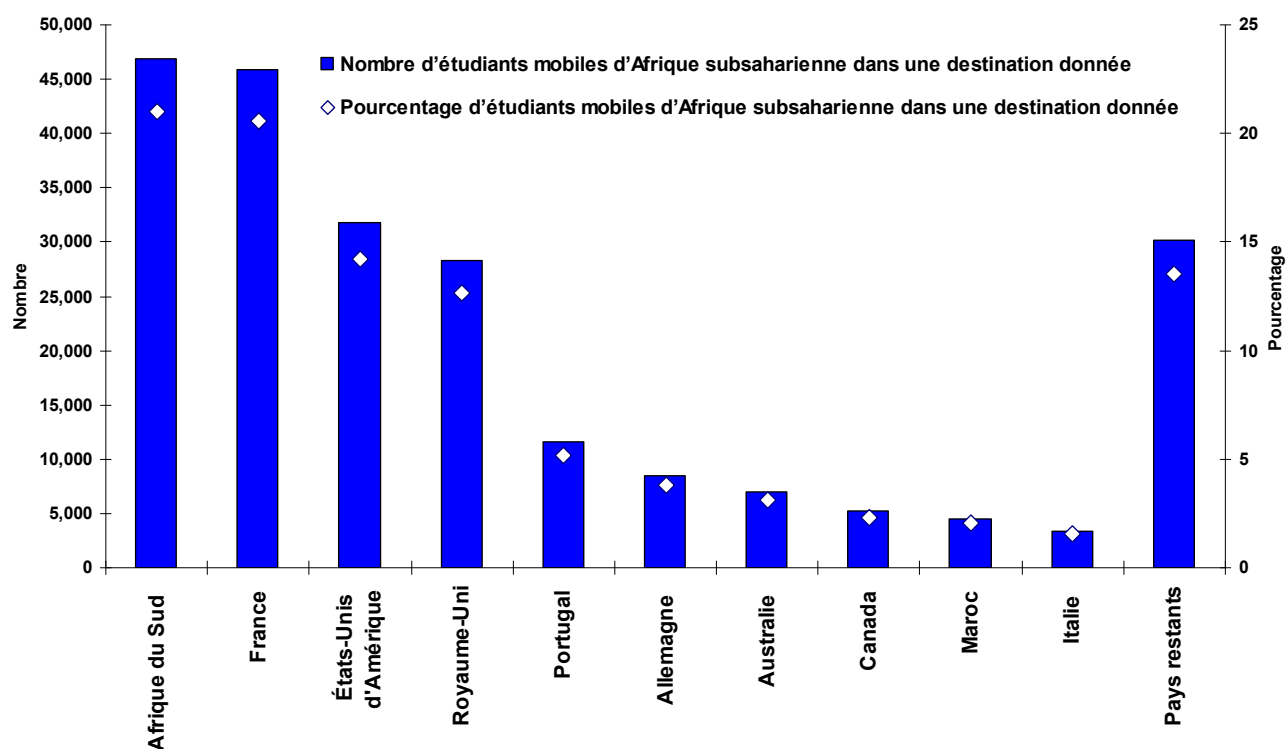
Diverses destinations internationales pour les étudiants mobiles d'Afrique subsaharienne

Environ un quart des étudiants mobiles d'Afrique subsaharienne étaient scolarisés dans un autre pays de la même région (55 000 sur 223 200) en 2008. L'Afrique du Sud à elle seule accueillait 21 % des étudiants mobiles issus de pays de la région.

Malgré cette tendance, presque deux tiers (65,1 %) des étudiants mobiles de la région étaient scolarisés en Amérique du Nord et en Europe occidentale, comme le montre le **Graphique 3**. Les principales destinations étaient l'Allemagne (3,8 %), l'Australie (3,1 %), le Canada (2,3 %), les États-Unis (14,2 %), la France (20,6 %), l'Italie (1,5 %), le Maroc (2,0 %), le Portugal (5,2 %) et le Royaume-Uni (12,7 %).

Graphique 3. Destinations des étudiants mobiles d'Afrique subsaharienne

Principales destinations des étudiants mobiles d'Afrique subsaharienne, 2008



Source: Institut de statistique de l'UNESCO (GED 2010, Tableau statistique 10).

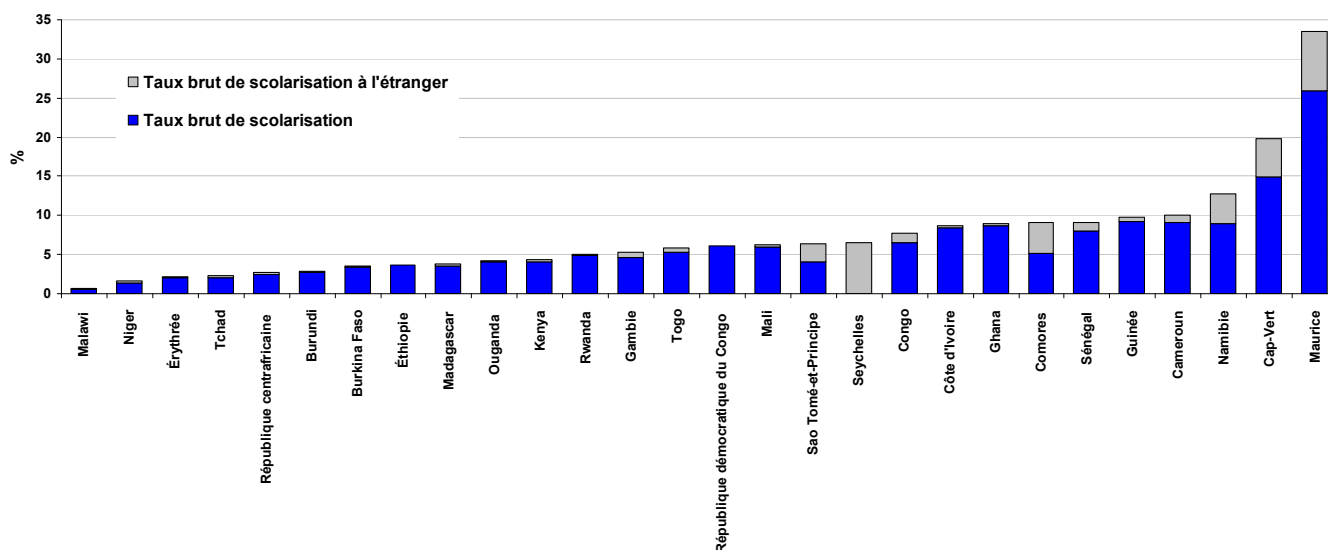
Étendre les opportunités au travers des établissements nationaux et étrangers

Selon les capacités des systèmes d'enseignement nationaux, il pourrait être plus efficace pour certains pays d'envoyer leurs étudiants se scolariser à l'étranger pour obtenir des compétences de haut niveau dans des domaines d'éducation généraux ou spécifiques. En d'autres termes, l'enseignement transnational peut être considéré comme une option envisageable pour compenser les opportunités limitées dans certains pays.

Le **Graphique 4** présente deux taux : le taux brut de scolarisation à l'étranger (c'est-à-dire le nombre d'étudiants mobiles d'un pays donné mis en rapport avec la population en âge d'accéder à l'enseignement supérieur) et le TBS dans l'enseignement supérieur (qui reflète la scolarisation dans des établissements nationaux d'enseignement supérieur). En comparant ces deux taux, nous obtenons une vision plus complète du niveau total de participation à l'enseignement supérieur dans la région.

Graphique 4. Niveau total de participation à l'enseignement supérieur

Taux brut de scolarisation à l'étranger et taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, 2008



Source: Institut de statistique de l'UNESCO (GED 2010, Tableau statistique 10).

En règle générale, les pays où le nombre d'habitants est faible tendent à avoir les proportions les plus fortes d'étudiants à l'étranger. Pour des pays tels que le Botswana, le Cap-Vert, le Lesotho, le Malawi, la Namibie et le Swaziland, il pourrait être plus avantageux financièrement de profiter des vastes opportunités qu'offre l'Afrique du Sud ou d'autres pays en matière d'enseignement supérieur, au lieu de proposer ces programmes au travers de leurs systèmes éducatifs nationaux.

Par contraste, des pays comme la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Nigéria et l'Afrique du Sud – dotés de populations élevées et de systèmes d'enseignement supérieur bien développés – ont de faibles proportions d'étudiants mobiles. L'Afrique du Sud, qui possède l'un des systèmes d'enseignement supérieur les plus étendus de la région, envoie moins de 6 000 étudiants à l'étranger, ce qui représente environ 0,1 % de la population en âge d'accéder à l'enseignement supérieur. Il en va de même pour le Nigéria : environ 26 000 étudiants (0,2 % de la population en âge d'accéder à l'enseignement supérieur) sont scolarisés à l'étranger.

ANNEXE

Sélection d'indicateurs de l'enseignement supérieur, 2009

Pays ou territoire	Effectifs totaux au niveau d'enseignement supérieur		Taux brut de scolarisation				Étudiants d'un pays donné inscrits à l'étranger (étudiants internationaux à l'étranger)		
	MF (000)	%F	MF	M	F	IPS	MF	Taux de mobilité vers l'étranger	Taux brut de scolarisation à l'étranger
Afrique du Sud	...	...	...	...	...	...	5,411 ⁻¹	0.7 ⁻¹	0.1 ⁻¹
Angola	...	...	...	...	...	...	4,405 ⁻¹	...	0.2 ⁻¹
Bénin	...	...	...	...	...	...	3,560 ⁻¹	...	0.5 ⁻¹
Botswana	...	...	...	...	...	...	7,409 ⁻¹	...	3.4 ⁻¹
Burkina Faso	48	32	3.4	4.6	2.2	0.49	2,513 ⁻¹	6.0 ⁻¹	0.2 ⁻¹
Burundi	24	...	2.7	...	...	...	1,133 ⁻¹	5.2 ⁻¹	0.1 ⁻¹
Cameroun	174	44	9.0	10.1	8.0	0.79	18,041 ⁻¹	12.2 ⁻¹	1.0 ⁻¹
Cap-Vert	8	56	14.9	13.1	16.7	1.27	2,701 ⁻¹	40.6 ⁻¹	4.8 ⁻¹
Comores	3 [*]	...	5.2	...	...	...	2,608 ⁻¹	...	3.8 ⁻¹
Congo	23	17	6.4	10.6	2.2	0.21	4,654 ⁻¹	...	1.3 ⁻¹
Côte d'Ivoire	157 ⁻²	33 ⁻²	8.4 ⁻²	11.1 ⁻²	5.6 ⁻²	0.50 ⁻²	5,742 ⁻¹	...	0.3 ⁻¹
Erythrée	10	25	2.0	3.0	1.0	0.32	847 ⁻¹	...	0.2 ⁻¹
Ethiopie	265 ⁻¹	24 ⁻¹	3.6 ⁻¹	5.5 ⁻¹	1.7 ⁻¹	0.31 ⁻¹	4,029 ⁻¹	1.5 ⁻¹	0.1 ⁻¹
Gabon	...	...	...	...	...	...	4,859 ⁻¹	...	3.5 ⁻¹
Gambie	6 ⁻¹	...	4.6 ⁻¹	...	...	...	983 ⁻¹	15.1 ⁻¹	0.7 ⁻¹
Ghana	203	37	8.6	10.6	6.6	0.62	7,571 ⁻¹	...	0.3 ⁻¹
Guinée	80 ⁻¹	24 ⁻¹	9.2 ⁻¹	13.7 ⁻¹	4.6 ⁻¹	0.34 ⁻¹	4,375 ⁻¹	5.5 ⁻¹	0.5 ⁻¹
Guinée équatoriale	...	...	...	...	...	...	1,056 ⁻¹	...	1.9 ⁻¹
Guinée-Bissau	...	...	...	...	...	...	607 ⁻¹	...	0.4 ⁻¹
Kenya	168	41	4.1	4.8	3.3	0.70	13,042 ⁻¹	...	0.3 ⁻¹
Lesotho	...	...	...	...	...	...	4,314 ⁻¹	...	1.8 ⁻¹
Libéria	...	...	...	...	...	...	635 ⁻¹	...	0.2 ⁻¹
Madagascar	68	48	3.6	3.8	3.4	0.90	4,078 ⁻¹	6.6 ⁻¹	0.2 ⁻¹
Malawi	6 ⁻²	34 ⁻²	0.5 ⁻²	0.7 ⁻²	0.3 ⁻²	0.51 ⁻²	1,997 ⁻¹	...	0.1 ⁻¹
Mali	77	29	6.0	8.5	3.5	0.41	3,268 ⁻¹	4.8 ⁻¹	0.3 ⁻¹
Maurice	26 ^{**,-}	55 ⁻¹	25.9 ⁻¹	23.1 ⁻¹	28.8 ⁻¹	1.25 ⁻¹	7,556 ⁻¹	29.5 ^{**,-1}	7.7 ⁻¹
Mozambique	...	...	...	...	...	...	1,788 ⁻¹	...	0.1 ⁻¹
Namibie	20 ⁻¹	57 ⁻¹	8.9 ⁻¹	7.7 ⁻¹	10.2 ⁻¹	1.32 ⁻¹	8,375 ⁻¹	42.5 ⁻¹	3.8 ⁻¹
Niger	16	29	1.4	2.2	0.7	0.34	2,088 ^{**,-1}	16.3 ^{**,-1}	0.2 ^{**,-1}
Nigéria	...	...	...	...	...	...	26,364 ⁻¹	...	0.2 ⁻¹
Ouganda	124	44	4.1	4.5	3.6	0.80	2,792 ⁻¹	2.6 ⁻¹	0.1 ⁻¹
Rép. Démocratique du Congo	380	...	6.0	...	...	...	4,054 ⁻¹	1.3 ⁻¹	0.1 ⁻¹
République centrafricaine	10	31	2.5	3.5	1.5	0.43	873 ⁻¹	9.2 ⁻¹	0.2 ⁻¹
République-Unie de Tanzanie	...	...	...	...	...	...	4,505 ⁻¹	...	0.1 ⁻¹
Rwanda	55	44	4.8	5.5	4.1	0.75	1,969 ⁻¹	4.4 ⁻¹	0.2 ⁻¹
Sao Tomé-et-Principe	1	48	4.1	4.2	3.9	0.93	386 ⁻¹	a ⁻¹	2.2 ⁻¹
Sénégal	94	37	8.0	10.2	5.9	0.58	11,697 ⁻¹	12.8 ⁻¹	1.0 ⁻¹
Seychelles	...	...	...	...	...	...	465 ⁻¹	...	6.5 ⁻¹
Sierra Leone	...	...	...	...	...	...	736 ⁻¹	...	0.1 ⁻¹
Somalie	...	...	...	...	...	...	1,353 ^{**,-1}	...	0.2 ^{**,-1}
Swaziland	...	...	...	...	...	...	3,664 ⁻¹	...	2.6 ⁻¹
Tchad	20	15	2.0	3.4	0.6	0.17	2,670 ⁻²	...	0.3 ⁻²
Togo	33 ⁻²	...	5.3 ⁻²	...	...	...	3,023 ⁻¹	...	0.5 ⁻¹
Zambie	...	...	...	...	...	...	4,983 ⁻¹	...	0.4 ⁻¹
Zimbabwe	...	...	...	...	...	...	23,606 ⁻¹	...	1.5 ⁻¹

Symboles :

... Aucune donnée disponible

* Estimation nationale

** Estimation de l'ISU

. Catégorie sans objet

-1 Année de référence 2008

-2 Année de référence 2007